



S. ORTOLA/20 MINUTES

CIRCULATION Sa travée centrale a été levée mardi à l'heure de pointe

LE PONT CHABAN-DELMAS PASSE SON TEST HAUT LA MAIN

ELSA PROVENZANO

La travée centrale n'avait pas été hissée entre les quatre pylônes du pont Chaban-Delmas depuis l'inauguration, le 17 mars. Mardi, de 7 h à 9 h 30, soit en pleine heure de pointe, le dispositif d'évacuation de l'ouvrage a été testé et la première levée depuis la mise en circulation a été réalisée. D'autres tests suivront jeudi soir et dans la nuit de samedi. Le passage du premier bateau est attendu le 1^{er} avril. « Il n'y avait pas grand monde le matin et l'évacuation s'est très bien passée », résume Bernard Vignaux, responsable du service ouvrage d'art à la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB). « Il y

avait des panneaux bien en amont, les gens étaient informés », estime Thierry Alix, directeur d'Eiffage construction métallique, société responsable de l'exploitation et de la maintenance du pont

« On répond au planning de la capitainerie, basé sur les marées »

Thierry Alix, directeur d'Eiffage.

La durée d'évacuation de l'ouvrage, le fonctionnement des feux et des barrières ont été observés à la loupe, depuis le poste de commandement installé près du pont, rive droite. Et plusieurs

incidents ont pu être résolus au fur et à mesure. Cette prise en main est importante pour finaliser la formation du personnel à la manœuvre. « La formation, c'est du théorique », relève Bernard Vignaux qui précise que les techniciens ont été formés en partie sur le pont levant de Rouen, assez similaire. « On répond au planning de la capitainerie, basé sur les marées. La mise en route du levage se fait en lien avec elle, cinq heures avant », précise Thierry Alix. Les bateaux peuvent s'amarrer au port de Bassens mais après l'avoir dépassé, c'est le point de non-retour : il leur faut passer le pont. Sur les 60 levages annuels, environ 15 à 20 interviendront pendant les heures de pointe. ■

SANTÉ

Une étude de grande ampleur menée sur les étudiants

C'est la première fois qu'une étude de cette envergure est lancée sur la santé des étudiants. Baptisée i-Share, elle vient d'être engagée pour suivre la santé de 30 000 jeunes sur les campus de Bordeaux et de Versailles Saint-Quentin pour une durée de dix ans. L'objectif est de recueillir des informations sur la mi-

graine, les infections sexuellement transmissibles, la santé mentale et les conduites à risque, afin de mieux prendre en charge le public étudiant. C'est en janvier 2011 que le projet i-Share a été retenu comme lauréat des investissements d'avenir, dans le cadre de grandes cohortes épidémiologiques. À ce titre, il

bénéficie d'une dotation de huit millions d'euros. L'Inserm et les universités qui mènent l'étude garantissent que les données fournies par les volontaires restent confidentielles. Il leur est demandé de répondre régulièrement à un questionnaire de suivi, accessible en ligne sur le site i-share.fr. ■

E. P.

DÉCHETS

Un plan pour la collecte dans le centre-ville

La collecte des déchets ménagers dans le centre historique de Bordeaux pose toujours problème. Le dernier conseil de la communauté urbaine (CUB) vient de décider d'un plan d'action pour 2013 de 560 000,00 € pour remédier au problème des bacs qui encombrant la voirie.

Six locaux de « précollecte » vont être ouverts dans l'année. À l'instar de celui créé rue de Magendie fin 2012, il s'agit de regrouper, dans un local, les bacs de plusieurs immeubles, qui n'ont pas la place de les stocker dans leurs parties communes. Ces locaux seront installés rues Ducru Plateforme, Fours, Maucoudinat, Leupold Faussets et Puits Descazeaux et rue Fusterie début 2014. Une caution de 20 € sera nécessaire pour se voir délivrer une carte d'accès à ces locaux. Autre mesure : des bacs verts, donc réservés au tri, et dits « de regroupement », seront installés entre la rue des Bahutiers et le cours d'Alsace-Lorraine. L'implantation de bornes enterrées sera aussi étudiée. ■

M.B.

20 SECONDES

ENVIRONNEMENT Pic de pollution aux particules à Bordeaux

Le retour du beau temps sur la capitale d'Aquitaine mardi a également signé le retour des particules fines dans l'atmosphère. Un dépassement des valeurs limites a été enregistré mardi dans trois stations sur six de l'agglomération bordelaise, et la procédure d'information et de recommandation a été déclenchée.

SOCIAL

Décision de la cour d'appel à la mi-avril pour Oxbow

La cour d'appel de Bordeaux devrait prononcer son délibéré à la mi-avril concernant le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) d'Oxbow à Mérignac, a indiqué mardi le site ObjectifAquitaine. Les élus du CE ont en effet fait appel suite à la décision du tribunal de grande instance de Bordeaux, qui avait rejeté leur demande d'invalidation de ce PSE.